



COMMUNE DE MAULDE  
Département du Nord  
Arrondissement de Valenciennes  
Canton de Saint Amand Les Eaux

## ARRÊTÉ MUNICIPAL

**Objet** : Autorisation de pose d'une benne sur domaine public, 163 Rue Basse Bosse 59158 MAULDE

Nous, Monsieur Jean-François HOURDEAU, Maire de la Commune de Maulde,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code des Commune Article 131.1,

Vu la demande de Monsieur Jean-Stephan MUSIALIK, en date du 12 mai 2025 demandant l'autorisation de poser une benne à gravats dans le cadre des travaux devant le 163 rue Basse Fosse, 59158 MAULDE, Considérant qu'à l'occasion de ces travaux il y a lieu de prendre des mesures pour faciliter leur bon déroulement et éviter tout accident,

ARRÊTONS

**Art 1** : M. Jean-Stephan MUSIALIK est autorisé à stationner une benne conteneur devant le 163 Rue Basse Fosse 59158 Maulde.

**Art 2** : Les travaux sont prévus du lundi 19 au vendredi 23 mai 2025 inclus.

**Art 3** : La benne doit être rendue visible de jour comme de nuit. Des panneaux de signalisation réglementaires devront être mis en place par le pétitionnaire sur le chantier, conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle du 24 novembre 1967.

La stabilité de la benne sera assurée en toutes circonstances. Le trottoir et le caniveau devront être nettoyés après les travaux.

**Art 4** : Ampliation sera adressée à :

- M. MUSIALIK Jean-Stephan 163 rue Basse Fosse 59158 MAULDE,
- La brigade de Gendarmerie de Lecelles,

Fait à Maulde le 13 mai 2025,

Par délégation du Maire,

Florian FINET

Adjoint aux travaux et à l'urbanisme